



## Conduite sans permis avec récidive alcool

Par **Micha33310**, le **08/07/2019** à **17:35**

Bonjour,

Je venais de finir mon annulation de permis de 3 mois, et après 3 mois de galère avec ma voiture vendu au passage, j'ai fais la bêtise de conduire la voiture d'une tierce personne et de partir me détendre au bord de la plage avec une amie, nous avons donc bu une bouteille de rosé ensemble, sur le chemin retour j'ai été intercepter par la gendarmerie qui m'ont fait souffler à l'éthylotest et j'ai été contrôlé positif à 0.6 d'air expiré. Je vais bientôt repasser mon permis mais j'ai une convocation pour une crpc d'ici 7 mois. Ma question est-ce je risque de me refaire enlever mon permis que je vais repasser ? Qu'est-ce que je risque ? C'était un véritable calvaire et j'ai failli perdre mon boulot pour mes retards car pas de moyen de locomotion, je me vois pas me refaire enlever mon permis que je dois repasser dans les prochains jours. Je vous remercie infiniment de m'éclairer.

Par **Visiteur**, le **08/07/2019** à **18:55**

Bonjour

Je comprends que vous avez sérieusement aggravé votre cas.

Ouii, vous risquez de perdre votre nouveau permis maintenant.

Vous avez sans doute besoin d'un avocat,